Direction générale de la Santé

Institut de Veille Sanitaire

Paris, le 7 avril 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

PNEUMOPATHIES ATYPIQUES EN PROVENANCE D'ASIE DU SUD-EST

Syndromes Respiratoires Aigus Sévères (SRAS)

Situation au 7 avril 2003

Situation en France

Depuis le début de l'alerte, en France, 239 personnes qui ont présenté des signes cliniques pouvant évoquer un SRAS au retour d'un voyage d'une zone affectée (Hanoi, Chine, Taiwan, HongKong, Singapour) ont été signalées à l'Institut de veille sanitaire (InVS)[1].
Parmi celles-ci, 216 cas ont été exclus, et 19 patients font l'objet d'un suivi. On comptabilise, selon la définition de l'OMS, quatre cas probables. Tous avaient voyagé, du 22 au 23 mars dernier dans le même avion en provenance d'Hanoi. Un de ces cas probables, d'évolution favorable, a atteint les critères de convalescence définis par l'OMS et a pu regagner son domicile le 5 avril. L'autre cas, désormais classé comme probable sur les éléments cliniques, est en attente d'investigations complémentaires.
A ce jour, en France, il n'existe aucun cas de contagion survenue sur le territoire national.

Situation internationale

Au 5 avril, 2 352 cas de SRAS répartis dans dix neuf pays ont été notifiés à l'OMS, dont 84 décès[2].

Accueil et prise en charge des personnes en provenance des zones affectées

La DGS rappelle qu'en l'état actuel des connaissances, on considère que seules les personnes symptomatiques sont susceptibles de transmettre la maladie, par l'intermédiaire d'un contact rapproché. Toutes les personnes en provenance des zones affectées font l'objet d'un interrogatoire avant leur départ ; elles reçoivent une information durant le vol. A l'arrivée toute personne présentant des symptômes est prise en charge dès l'atterrissage.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de limiter l'accès au territoire français pour les personnes asymptomatiques en provenance des zones affectées, qu'il s'agisse de personnes en délégation, en stage dans une entreprise, de personnes participant à des manifestations sportives, culturelles, industrielles ou à des visites touristiques. Il n'y a pas lieu de préconiser des mesures de précaution particulières pour les personnels accueillant des touristes en grand nombre. De même, l'arrêt de travail, la prescription systématique d'examens biologiques, et la

[1] Situation épidémiologique sur le territoire français sur le site de l'InVS : www.invs.sante.fr
[2] Situation épidémiologique mondiale sur le site de l'OMS : www.who.int/csr/sars/en/

mise en place de mesures d'isolement ne sont pas nécessaires pour les personnes asymptomatiques de retour d'une zone affectée.

En revanche, la DGS rappelle aux personnes en provenance des zones affectées la nécessité, durant les 10 jours suivant l'arrivée en France, d'une vigilance particulière sur leur état de santé à la recherche de signes évocateurs de SRAS (fièvre d'apparition brutale associée à des troubles respiratoires de type toux et/ou essoufflement). Il leur est précisé qu'en cas de survenue de tels signes, elles doivent appeler le centre 15 (SAMU) qui, le cas échéant, les achemine vers des centres de référence

La surveillance aux aéroports est maintenue. Un dispositif spécifique concernant les zones d'attente pour personnes en instance (zapi) a été mis en place et dans ce cadre, les personnes en provenance des zones affectées font l'objet d'un examen médical systématique. De même, dans les centres de rétention administratives, un examen médical est pratiqué pour les personnes en France depuis moins de 10 jours.

Français à l'étranger

Les Français à l'étranger ne font actuellement l'objet d'aucune mesure de rapatriement particulière. Il leur est conseillé d'être attentif à l'évolution de l'épidémie et de respecter les mesures sanitaires préconisées localement.

Informations aux voyageurs

Compte tenu à la fois de l'évolution de l'épidémie ainsi que des capacités de prise en charge sanitaire en situation de crise dans chaque zone concernée, la Direction générale de la Santé :
- déconseille les voyages pour Hongkong, les provinces chinoises de Guangdong et de Shanxi
- conseille, par précaution, de différer dans la mesure du possible les voyages pour Pékin, Taiwan, Singapour et Hanoi.

Manipulation des marchandises en provenance des zones affectées (et non de l'ensemble de l'Asie)

En l'état actuel des connaissances, l'agent soupçonné d'être responsable du SRAS (coronavirus) est fragile. Sa persistance dans l'environnement ne serait que de quelques heures. Le risque de transmission de l'infection lors de la manipulation de produits en provenance de zones affectées n'est donc pas retenu compte tenu de la durée de leur acheminement. Les précautions d'hygiène prises régulièrement dans l'entreprise doivent être respectées.

La Direction générale de la Santé rappelle qu'elle a mis en ligne sur le site Internet du Ministère www.sante.gouv.fr les réponses aux questions les plus fréquemment posées au sujet de l'épidémie actuelle et, en particulier, sur les mesures de précaution pour les transports aériens et les voyages.